

Offre de stage « Élaboration d'une stratégie d'intervention en faveur des zones humides »

Contrat Territorial « Loire et Affluents Vellaves »

Structure d'accueil : Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents
SICALA, 1 Impasse du Forum de Corsac 43700 BRIVES-CHARENSAC
Tél : 04 15 38 00 65
Mail : jonathan.russier@sicalahauteloire.org

Contexte :

Le Sicala Haute-Loire porte l'élaboration d'un contrat multi-thématiques sur les départements de la Loire, de la Haute Loire et du Puy-de-Dôme, visant à la protection et la restauration des milieux aquatiques et à l'amélioration de la qualité de l'eau du bassin de la Loire et ses affluents entre le Puy-en-Velay et le barrage de Grangent. Le territoire est composé en 21 masses d'eau dont la moitié (11) est en état moins que bon.

Ce territoire de 1540km² est parcouru par 1575km de cours d'eau et concerne plus d'une centaine de communes regroupées en 10 EPCI. Ces EPCI travaillent depuis plusieurs mois à la construction d'un Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux sur le bassin versant de la Loire en amont de la retenue de Grangent. C'est cet établissement qui sera amené à porter la mise œuvre des 4 contrats territoriaux présents sur son territoire grâce à une équipe pluridisciplinaire d'une 50aine d'employés à partir du 01/01/2020.

Le territoire peut être découpé en 3 secteurs en fonction de l'état d'avancement de l'inventaire des zones humides :

- sur le périmètre du SAGE Loire en Rhône-Alpes et les communes du Département de la Loire, qui concernent l'aval du territoire, un inventaire des zones humides de plus de 1 hectare a été réalisé en 2015 ;
- sur le territoire de la Masse d'Eau « Ance du Nord Amont » un inventaire des zones humides de plus de 1ha a été réalisé en 2014-2015 et un plan d'action a été défini sur ce territoire actuellement couvert par un Contrat Territorial spécifique jusqu'en 2021.
- sur le périmètre du SAGE Loire Amont (hors ME Ance du Nord Amont), l'Établissement Public Loire est en train de procéder à un inventaire et à la définition d'une stratégie globale qui devraient être finalisés d'ici fin 2020 ;

Missions :

Sous la responsabilité du Directeur du SICALA et en étroite collaboration avec l'équipe d'animation du Contrat Territorial « Loire et Affluents Vellaves », le ou la stagiaire aura pour mission :

1. Bilan bibliographique, harmonisation et synthèse des données existantes issues des différents inventaires ;
2. État des lieux et identification des zones humides prioritaires (enjeux, menaces, opportunités) en terme de potentiel de restauration ;
3. Organisation et co-animation des groupes de travail « zones humides » ;
4. Définir, en concertation avec les partenaires techniques et les potentiels maîtres d'ouvrages, le programme d'action du volet « zones humides » du CT Loire et Affluents Vellaves ;
5. Rédaction des fiches actions : contexte, enjeux, objectif, descriptif technique et chiffrage de l'action ;
6. En fonction de l'avancée du stage, lancement de l'animation sur un ou deux sites pilotes : situation foncière, historique, usages..
7. Participation à la vie du Syndicat (animations pédagogiques, inventaires naturalistes, évènements...).

Profil demandé :

- Licence ou master spécialisé en gestion des milieux aquatiques ;
- Compétences avérées en cartographie (Qgis) ;
- Bureautique (suite LibreOffice) ;
- Esprit d'analyse et de synthèse, capacités rédactionnelles, goût pour le terrain ;
- Permis B obligatoire.
- Autonomie, rigueur et capacité de travail en équipe ;
- Permis B indispensable ;

Condition de réalisation du stage :

- Temps de travail de 35h/semaine, durée 4 à 6 mois à partir de février-mars 2020 ;
- Gratification mensuelle (environ 550 € net par mois) ;
- Véhicule du syndicat mis à disposition pour les déplacements ;
- Frais de déplacements : remboursement des frais de repas et des frais de déplacement si utilisation du véhicule personnel ;
- Accueil du stagiaire au sein des locaux du SICALA Antenne de Tence, 35 bis rue d'Annonay, 43190 TENCE ;

Candidature :

Adresser une lettre de motivation et un CV par courrier ou mail à l'attention de Monsieur Jean-Jacques FAUCHER, président du SICALA

SICALA, 35 bis rue d'Annonay, 43190 TENCE

Contact : Jonathan RUSSIER : 04.15.38.00.65 , jonathan.russier@sicalahauteloire.org

Date limite de réception des candidatures : 20/11/2019